

Municipales 1977
12 tour

A la demande des écologistes

Un tribunal allemand interdit la construction d'une centrale nucléaire

LIRE PAGE 48

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dr.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 13 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, \$ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Téléx Paris n° 690572
Tél. : 246-72-23

La gauche enlève à la majorité trente-deux villes de plus de trente mille habitants et peut en conquérir plusieurs autres au second tour

M. Chirac devance M. d'Ornano dans onze secteurs sur dix-huit à Paris où les écologistes ont compté (10,13% en moyenne)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Échec à la xénophobie en Suisse

Pour la troisième fois en sept ans les électeurs suisses ont désavoué les milieux nationalistes et xénophobes, obsédés par le spectre de l'emprise étrangère sur la Confédération. Une initiative populaire lancée par le Mouvement républicain de M. James Schwarzenbach, et qui proposait de réduire à 12,5 % la proportion d'étrangers vivant en Suisse, a été repoussée par 1 183 313 voix, contre 492 848. Tous les cantons, cette fois, ont voté contre l'initiative « xénophobe », et le pourcentage des « non » a atteint 78 % des votants dans les cantons de Genève et de Vaud.

Les électeurs suisses ont également rejeté deux autres initiatives : l'une visant à limiter à quatre mille par an le nombre des naturalisations, l'autre envisageant de soumettre à référendum tous les traités internationaux. En revanche, un contre-projet des Chambres fédérales instituant le recours au référendum pour certains traités importants a été adopté par 976 839 voix, contre 504 924.

Ces résultats illustrent un déclin incontestable des partis d'extrême droite, qui avaient fait de la « lutte contre l'emprise étrangère » leur cheval de bataille. En 1970, une initiative du même ordre — plus restrictive même — avait recueilli 46 % des suffrages et avait été approuvée dans sept cantons. En 1974, une nouvelle proposition émanant de l'Action nationale n'avait obtenu que 34 % des voix. Cette fois, 29,4 % des électeurs seulement ont soutenu la nouvelle tentative de M. Schwarzenbach. La « menace » qui pèserait, selon lui, sur la Suisse du fait de la présence de nombreux travailleurs étrangers (la moitié sont italiens) semble donc inquiéter de moins en moins de citoyens helvétiques.

Si les autorités peuvent se féliciter d'un tel recul des sentiments xénophobes, elles se préoccupent, en revanche, d'une autre sorte de phénomène encore souligné par ces dernières consultations : la désaffection progressive des citoyens suisses à l'égard des votations populaires en général. Le taux de participation, qui était de 74 % en 1970 et de 70 % en 1974, est tombé dimanche à moins de 45 %. De quoi relancer le débat qui, depuis quelque temps, agite les milieux politiques helvétiques inquiets de voir le système théoriquement très démocratique de l'initiative populaire lentement dévalorisé aux yeux de l'opinion. Les votations, il est vrai, se multiplient inconsidérément, et l'électorat suisse est souvent invité à se prononcer sur des sujets sans grande importance. Les citoyens vaudois, par exemple, déjà sollicités dimanche par les « xénophobes » devaient également donner leur avis sur... un projet d'interdiction de la chasse dans le canton.

En mélangeant ainsi, au gré des initiatives, les questions politiques de principe et des problèmes très subalternes d'administration cantonale, ne risque-t-on pas de porter atteinte au fonctionnement même et à la signification de cette démocratie semi-directe dont s'enorgueillissent encore les Suisses ? Les autorités fédérales ont choisi de freiner cette inflation des initiatives en augmentant le nombre des signatures nécessaires à leur lancement. Elles ne peuvent cependant aller beaucoup plus loin dans cette direction. Sauf à remettre délibérément en question un système qui — sur le papier au moins — permet aux citoyens d'intervenir quand ils le désirent dans les affaires publiques, grandes ou petites. Le nombre infime d'initiatives qui parviennent à franchir la « barre » du suffrage populaire (deux ou trois en trente ans) enlève certes beaucoup de portée pratique à ce mode de consultation. Il représente, au moins, un mode sûr et crédible de sondage d'opinion.

A l'issue du premier tour des élections municipales, sept des dix plus importantes villes de France (Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes et Saint-Etienne) sont en ballottage, et les seules réélections qui l'on enregistré, à ce niveau démographique, sont celles de MM. Pflimlin, C.D.S., à Strasbourg ; Chaban-Delemas, à Bordeaux, et Duroméa, P.C.F., au Havre.

La situation que MM. Giscard d'Estaing et Barre devaient examiner ensemble, lundi en fin d'après-midi, n'est pas favorable à la majorité, ce qui explique peut-être le peu d'empressement que bon nombre de préfetures ont mis à assurer la publication des résultats. Les diverses composantes de cette majorité ne peuvent en effet inscrire à leur

palmarès que trois succès (Cambrai, Maubeuge et Quimper), et doivent enregistrer la perte de trente-deux villes de plus de trente mille habitants, dont vingt-trois vont au parti socialiste et neuf au parti communiste.

La gauche progresse également à Paris, par rapport aux élections de mars 1971, mais ne gagne pas suffisamment de terrain pour y compenser sa perte d'électeurs qu'elle a quitté la capitale et la probable concurrence des listes écologistes. Quant aux listes de M. Chirac, elles ont pris, dans onze des dix-huit secteurs de la capitale, l'avantage sur celles de M. d'Ornano.

Sur les trente membres du gouvernement qui sollicitaient leur réélection ou leur élec-

tion, quinze ont obtenu la décision dès le premier tour et quatorze sont en ballottage. M. Rufenacht, secrétaire d'Etat R.P.R., a échoué dans sa difficile tentative au Havre.

La nette bipolarisation qui a marqué le scrutin du 13 mars a empêché les divers « marginaux » de faire leurs preuves, encore que les candidats écologistes aient obtenu dans quelques villes et l'ensemble des secteurs de la capitale des résultats non négligeables.

Les décisions de maintien, de désistement, ou de retrait, doivent être prises avant mardi 15 mars, à minuit, dans les soixante-cinq villes de plus de trente mille habitants où il y a ballottage.

Commentant, dans le cours de la nuit, la situation politique dans la capitale, qu'André Laurens analyse d'autre part en détail, M. Jacques Chirac faisait observer : « Lorsque l'on galvanise suffisamment sa majorité, lorsque l'on fait un effort important pour lui donner confiance en elle-même, alors on résiste parfaitement à la poussée de la gauche. »

Il faut croire que l'« on » n'avait pas fait tout le nécessaire, puisque, dans l'ensemble du pays, les élections et les électeurs ont fait confiance non pas au bloc « majoritaire » mais à celui de l'opposition.

La dynamique unitaire de la gauche a très correctement « joué », et de telle sorte que, contrairement aux divers scrutins qui s'étaient succédés depuis l'élection présidentielle de mai 1974, il n'est plus possible d'établir un contraste entre un P.S. « attrape-tout » et un P.C. plus ou moins stagnant.

Même si l'on peut observer par rapport aux divers scrutins des trois dernières années un certain tassement des positions des signataires du programme commun de gouvernement de la gauche (à Bordeaux, à Mulhouse, à Perpignan, à Toulouse, dans les Vosges, sauf Epinal, etc.) MM. Mitterrand, Marchais et Robert Fabre n'ont pas à se plaindre de l'issue du premier tour de scrutin.

Le P.S., qui demeure des trois formations associées la plus puissante et, en tout cas, la plus dévastatrice pour la majorité, n'a, pour les villes de plus de trente mille habitants, que deux pertes à déplorer : celle de Quimper, enlevé par le R.P.R., et de Sevran, qui passe aux mains du P.C., ce qui constitue le seul cas de mutation au sein de la gauche. En revanche, il ajoute aux trente et une villes qu'il conserve vingt-trois conquêtes, dont la variété politique et géographique donne à réfléchir. Castres, Le Creusot, Pessac et Valence sont enlevés

au R.P.R. ; Angers, Brest et La Roche-sur-Yon aux républicains indépendants ; Cherbourg, Dreux, Epinal, Roanne et Schiltigheim au C.D.S. (centristes) ; Aurillac et Villeneuve-d'Ascq au Centre national des indépendants et paysans ; Meaux, au parti radical ; Beauvais, Chartres, Conflans-Sainte-Honorine (pour M. Rocard), Mantes-la-Jolie, Romans, Saint-Herblain, Saint-Priest et Villefranche-sur-Saône échappent à autant de « divers majorité ».

Les communistes, qui géraient cinquante villes de plus de trente mille habitants, ne sont en ballottage qu'à Noisy-le-Grand, où ils affrontent le P.S. dans une « primaire », et enlèvent neuf municipalités : Reims et Saint-Quentin au R.P.R. ; Châlons-sur-Marne au C.D.S. ; Athis-Mons à un centriste ; Villeneuve-Saint-Georges au M.D.S.F. de M. Max Lejeune ; La Clotat à un ex-P.S. ; Houilles, Montluçon et Tarbes à des « divers majorité ».

Les radicaux de gauche se contentant de conserver La Rochelle et Bastia, ce sont donc trente-deux villes parmi les deux cent vingt et une les plus importantes démographiquement qui passent des mains de la majorité à celles de l'opposition.

Au sein de la majorité, qui peut inscrire à son actif trente-cinq réélections (11 pour le R.P.R., 8 pour les « divers majorité », 7 pour les républicains indépendants, et autant pour le C.D.S., 1 pour le parti radical et 1 pour un « sans étiquette »), on note une mutation interne, Saint-Germain-en-Laye passant du C.D.S. au R.P.R. Les trois seules villes prises à l'opposition sont Quimper et Cambrai, qui passent du P.S. et une ex-P.S. au R.P.R., et Maubeuge, dont le maire P.S. avait rallié la majorité juste avant l'élection.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

LE FRUIT DÉFENDU

Le dernier rapport de l'Institut international de la presse n'encourage guère à l'optimisme puisqu'il fait apparaître que le nombre des pays où la presse est libre s'amenuise comme une peau de chagrin.

Dans les autres pays, il est recommandé aux journaux de parler du beau temps, mais il leur est interdit de parler de la pluie. Ce qui limite d'autant le plaisir des hommes à éprouver la variété des climats et des saisons.

Or, dans nos pays libres, nous savons certains journaux qui n'auraient aucune peine à exister sous d'autres régimes.

C'est pourquoi un homme libre qui achète aujourd'hui un journal libre n'achète pas seulement des informations : il partage avec les journalistes qu'il lit l'indispensable et fragile saveur du fruit défendu.

BERNARD CHAPUIS.

VOYAGES EN OCCITANIE

I. — Tout commence par une chanson

par
MARC AMBROISE-RENDU

ser leurs stands de propagande et haranguer la foule qui s'étage sur les pentes comme dans un amphithéâtre.

Montségur, dans le Midi, tout le monde connaît. C'est à la fois une étoile dans les guides touristiques et une sorte de montagne sacrée. La capitulation du château après dix mois de siège et l'horrible holocauste qui suivit furent l'épisode le plus héroïque de la résistance des Languedociens du treizième siècle à la mainmise des barons français de langue d'oïl.

L'endroit est plus favorable que tout autre pour retremper sa foi régionaliste et condamner en vrac le futur parc national de l'Ariège, les camps militaires, les centrales nucléaires, bref toutes les entreprises du « pouvoir parisien ». On peut même y rêver de reconquête, bien que les trente départements où l'on parlait une langue d'oc et les treize millions et demi d'habitants qui les peuplent aujourd'hui n'aient à aucun moment de leur histoire constitué une entité politique.

Rêves est bien le mot, car, sur la charrette à foin qui sert de tribune, les orateurs ne s'éternisent pas en longs discours. Bien entendu, ils parlent en occitan, dont les mots rebondissent et frappent comme des balles. Mais ils laissent vite la place aux musiciens et aux chanteurs. L'Occitanie ça se raconte mais surtout ça se chante.

Un jeunisme en survêtement saute sur le podium champêtre. Il

a une tête d'enfant grec et des cheveux clairs. Son nom : Frédéric Bard, vingt et un ans, suvellant au lycée d'Aries, étudiant musicien et militant de Lutte occitane. A son répertoire des textes de Victor Gelu, poète marseillais contemporain de Zoïa, mais aussi la complainte de la Crau, la plaine provençale amputée par les usines de Fos, la révolte des vigneron de 1907.

(Lire la suite page 37.)

LES JOURNAUX TÉLÉVISÉS

Est-ce là notre monde ?

Prélude à une soirée électorale décevante et mollasse sur l'ensemble des trois chaînes — les commentaires tombent plus vite que les résultats — nous nous sommes livrés la semaine dernière à une confrontation entre nos grands journaux télévisés, l'ancien sur TF 1 et le nouveau sur Antenne 2.

Doit-on les comparer ? Peut-on les situer, compte tenu des impératifs particuliers qu'entraîne la « couverture » de ces municipales, par rapport à ceux de nos voisins la Grande-Bretagne, par exemple, ou l'Allemagne fédérale ? On le peut, on le doit d'autant plus que la télévision française actuelle, encourage, en programmant à la même heure les deux principales éditions du soir, la concurrence.

C'est une option. Source d'imagination, de renouvellement, d'émulation — Gicquel est bien meilleur, beaucoup plus sobre, beaucoup moins phraseur depuis qu'Elkabbach officie à côté — elle a du bon. Et du moins bon : si, à la différence du kiosque, le poste interdit de prendre deux journaux, si nous ne disposons que d'un seul canal d'information, il se doit d'être complet et de passer véritablement en revue les nouvelles de France et de l'étranger. Ce qui devrait condamner, en principe, le

L'alternance

Le succès de la gauche ne peut surprendre, sinon par son étendue, géographique et numérique, la capitale mise à part. Il s'inscrit dans une progression lente mais continue depuis trois ans, illustrée par une élection présidentielle manquée de peu, des élections législatives partielles favorables, les élections cantonales de l'an dernier, sans oublier tout à fait les sondages qui, là au moins, n'ont pas divagué, sauf à Paris.

Un phénomène de cette ampleur ne peut être sans causes profondes, et d'autant plus que la majorité n'a cessé d'user largement et même abusivement des moyens d'influence et d'information. La première de ces causes, la plus ancienne, tient évidemment à l'incapacité du régime à maîtriser à temps l'inflation et, plus tard, le chômage. Elle remonte à l'hiver 1973-1974. Ni Georges Pompidou ni son ministre des finances, M. Giscard d'Estaing, n'ont pris alors conscience de la crise qu'allait durablement connaître l'économie occidentale, française notamment, et cela en dépit d'avis plus clairvoyants, dont, déjà, celui de M. Raymond Barre.

Plus politique, la seconde cause est aussi profonde. Depuis vingt ans, en dépit d'une relève des générations, un même système, une même majorité, un même pouvoir, ont rendu à la fois plus nécessaires, et plus difficiles le changement, l'alternance. Plus nécessaires : l'expérience prouve subordonnamment que le pouvoir use, d'autant plus sûrement qu'il est apparemment plus fort, car tout lui est imputé puisqu'il n'y a d'autre autorité que la sienne. En dehors de ses causes propres, le succès de la gauche en province est aussi une protestation contre les erreurs ou les lenteurs d'un pouvoir trop centralisé, trop parisien.

Plus nécessaire, l'alternance est aussi plus difficile. Elle tient souvent à peu de voix. En broyant le centre, la mécanique institutionnelle et électoraliste a divisé le pays en deux camps : la majorité a progressivement rejeté dans l'opposition tous ceux qui ne la rejoignaient pas, la gauche, longtemps méprisée sinon malmenée, s'y est enfermée ; le mode de scrutin — présidentiel, législatif, municipal — a accentué la bipolarisation.

J. F.

(Lire la suite page 3.)

jacques attali

bruits

essai sur l'économie politique de la musique

304 pages
49 F

puf



NOUVELLES CONDAMNATIONS A MORT EN CHINE

LIRE PAGE 29

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 33.)